

justement en voie de répondre à certains journaux d'Ontario qui injurient les Canadiens français. Mon honorable ami qui, fréquemment se constitue, au moins par ses discours, le champion de la langue française et des droits provinciaux et de la liberté, devrait être le premier à m'appuyer dans la présente occasion, et à dire que j'ai raison.

Mais l'honorable ministre dirigeant nous a dit, hier, que le Canada pourrait être envahi par les allemands des Etats-Unis; que nous sommes, par conséquent, menacés du côté des Etats-Unis; que, si l'Allemagne est victorieuse, nous perdrons, peut-être, notre liberté. J'espère que l'Allemagne ne sera jamais victorieuse et que les puissances de la quadruple entente finiront par atteindre leur but, en dépit des deux mots que Lloyd-George a employés en disant que l'assistance anglaise, dans les Balkans, a été donnée "trop tard".

Ma présente argumentation a pour objet de démontrer que, d'après l'avis de plusieurs, sous le régime de notre constitution, nos soldats et notre argent devraient être conservés pour défendre notre propre pays. S'il est vrai, comme l'honorable ministre dirigeant nous l'a dit, que l'Allemagne pourrait essayer d'envahir et conquérir le Canada; s'il est vrai qu'un danger nous menace, n'est-il pas raisonnable de conclure: "Alors gardez nos soldats, ici; gardons notre argent pour défendre notre propre pays."—Bien que je suis sûr—s'il arrivait que l'Allemagne fût victorieuse en Europe—que nous courrions aucun danger qu'elle envahisse le Canada. Elle tiendrait trop à se tenir en bon termes avec les Etats-Unis pour oser conquérir le Canada, et il pourrait arriver alors, que ce dernier deviendrait indépendant, comme la Belgique l'était avant la présente guerre, ou qu'il s'arrêterait aux Etats-Unis. Mais telle n'est pas présentement la question. Nous sommes heureux dans les conditions où nous sommes, et nous désirons rester dans ces mêmes conditions; nous voulons rester fidèles à l'Angleterre et fidèles particulièrement à notre pays. Mais, je le répète, si, toutefois, il y a un danger réel d'une invasion d'allemands des Etats-Unis, ce danger me justifie de prétendre que nous devons garder nos soldats, ici, pour nous protéger contre ce danger. Or, dans ce cas, l'on ne devrait pas injurier ceux qui émettent cette opinion et les marquer du stigmate de traître.

En traitant ces deux sujets mentionnés dans le discours du Trône, il m'a fallu, malheureusement, toucher à quelques ques-

tions irritantes et retenir trop longtemps l'attention de la Chambre; mais quant à ces deux sujets, je le répète, je suis entièrement opposé à ce que le terme légal du présent Parlement soit prolongé d'une seule minute, et cela pour les raisons que j'ai données, et d'un autre côté, je crois, avec la "Gazette" et le "Citizen", que notre Parlement n'a pas actuellement, d'après son mandat, l'autorisation de lever en Canada une armée de 500,000 hommes, et de dépenser des centaines de millions de piastres sans consulter le peuple, sans demander à ce dernier s'il est en faveur d'une politique de cette nature. Si la majorité du peuple vous donne carte blanche, je serai le premier à voter tous les millions requis et à vous aider à enrégimenter tous les hommes dont vous aurez besoin; mais je dis et je répète que vous n'avez pas maintenant l'autorisation d'adopter cette politique. Au contraire, les hommes qui gouvernent actuellement ont été élus pour s'opposer à toute politique que l'on préconise, aujourd'hui.

Bref, après avoir franchement et honnêtement exposé ma manière de voir, je proteste contre tous ceux qui diront que j'ai proféré un seul mot qui soit indigne d'un véritable et loyal citoyen et d'un électeur du Canada.

L'honorable M. CLORAN: Je propose l'ajournement du débat.

Des VOIX: Non, non.

L'honorable M. BELCOURT: Honnora- bles sénateurs. . .

L'honorable M. CLORAN: Je me suis levé avant que ce soit. . . Si vous rendez votre décision contre moi, c'est que ma vue n'est pas bonne.

Le PRÉSIDENT: J'ai compris le signe de l'honorable sénateur d'Ottawa.

L'honorable M. BELCOURT: Je dois déclarer que je n'avais nullement l'intention de prendre part à la discussion de l'adresse en réponse au discours du Trône.

L'honorable M. CLORAN: Oui, mais le président vous a donné la permission de parler.

L'honorable M. BELCOURT: Si je suis debout en ce moment, c'est que je suis obligé de le faire pour protester contre le discours que nous venons d'entendre. Dans ce qu'a dit mon honorable ami de Grandville, il n'y a pas un mot que j'approuve ou que je ne condamne point absolument. Je pourrais peut-être dire que la seule